

*Le P'tit  
Momèrien  
Bulletin municipal*



*Année  
2021*

# S Sommaire

Le mot du Maire.....	p.3
Infos et actus.....	p.4
Le budget 2021.....	p.5
Les travaux 2021.....	p.6-7
RPI Momères / Saint-Martin.....	p.8-9

Comité des fêtes / Gym.....	p.10-11
Conseil Municipal des Enfants.....	p.12
Commémorations.....	p.13
Concert de Noël/ Repas des aînés/ Bois, fil & Compagnie, Bibliothèque.....	p.14
Etat civil / Recensement citoyen / Demandes d'Autorisation d'Urbanisme.....	p.15



De gauche à droite sur la photo: Baptiste MOULIE, Florent REYNAUD, Gilles SEMMARTIN, Pierre GIRARDEAU, Christophe ROMAN, Jean-Marie TAPIE (Maire), Christelle MEDAILLON, Françoise BERENGUEL, Marc SUBERBIE, Bernard SARRABERE, Julien MONIN, Patrick BONNET, Sylvain TRIGUEROS, Eugène CAZENAVE, Rémi PELTIER





Chers Concitoyens, Chers Amis,

La pandémie de COVID 19 bouleverse nos vies depuis bientôt 2 ans et nous oblige à nous adapter constamment au gré des contraintes sanitaires.

Malgré cette crise, l'équipe municipale a pu mener à bien les travaux prévus pour cette année en particulier les deux plus importants qui sont l'enfouissement des lignes électriques et téléphoniques (en partenariat avec le SDE 65 syndicat départemental d'électrification des Hautes Pyrénées) et la réfection des chaussées (impasse du Montaigu, chemin de la déchetterie, rue du Carrerot et place du Palencat).

Pour égayer un peu le village en période de fêtes, la commune a choisi d'investir progressivement dans l'acquisition de nouvelles décorations pour les fêtes de fin d'année que vous avez pu voir principalement place de l'église. Petit à petit, les rues du village pourront ainsi être décorées.

Nos associations ont pu reprendre une certaine activité en fonction des périodes et des contraintes sanitaires : la gymnastique, l'association Bois, Fils & Compagnie ont repris leurs activités



normales en septembre. La bibliothèque ouvrira à nouveau ses portes début 2022, normalement.

Merci au Comité des fêtes qui s'est mobilisé pour organiser plusieurs manifestations comme le loto des enfants et le marché de Noël .., pour animer un peu notre village malgré les conditions de mise en place difficiles. Moments conviviaux dont nous avons tant besoin en ces jours incertains.

Le conseil municipal des enfants a pu se réunir et participer activement cette année à la manifestation du 11 novembre. Merci à tous les participants d'être venus nombreux partager ce moment important.

L'équipe municipale et les agents communaux se joignent à moi pour vous souhaiter une excellente année 2022, en espérant qu'elle nous permettra de revenir petit à petit à une vie normale pour partager, fêter, vivre en famille, entre amis, entre concitoyens ..... tout en restant prudents.

**BONNE ANNEE 2022**  
**Jean-Marie TAPIE,**



## Communication

Petit récapitulatif des moyens de communication mis en place par la commune:

**Panneaux d'affichage** : Place de la mairie, entrée lotissement la petite bergère, entrée impasse des framboisiers, route départementale sous l'abri bus au niveau du cabinet paramédical.



**Site Internet de la commune**: Retrouvez toutes les informations pratiques de la commune et du RPI, mais aussi les actualités. Vous pouvez également poser vos questions en utilisant les différents formulaires. [www.momeres.fr](http://www.momeres.fr)



**Page Facebook de la commune (nouveau 2021)**: Retrouvez les actualités de la commune, mais aussi des environs. N'hésitez pas à vous abonner pour recevoir les dernières informations. [@mairiedemomeres](https://www.facebook.com/mairiedemomeres)



<b><u>LA MAIRIE</u></b> : Tél : 05 62 45 95 62 mail: mairiedemomeres@wanadoo.fr	
<b><u>Ouverture au public</u></b> Mardi de 14h à 18 h Jeudi de 14h à 18h Vendredi de 15h à 19h	<b><u>Permanences du Maire et des Adjointes</u></b> Mardi de 16h à 18H Vendredi de 17h à 19h ou sur rendez-vous

## Déchetterie et collecte des déchets

Rappel des horaires d'ouverture de la déchetterie de Horgues:

<b>Du 1er Avril au 30 septembre</b>		<b>Du 1er octobre au 31 mars</b>	
Mercredi	14h – 17h	Mercredi	14h – 17h
Samedi	8h - 12h et 14h - 17h	Samedi	10h - 12h et 14h - 17h



Les collectes des déchets se font tous les 15 jours suivant calendrier (voir calendrier en dernière page)

## Bruits et nuisances sonores

Nous rappelons à tous les habitants que l'arrêté préfectoral du 27 décembre 1990 règlemente les horaires d'utilisation d'appareils à forte intensité sonore tels que les tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, scies, etc. Merci à chacun de les respecter pour la tranquillité de tous.

**Lundi à vendredi : 8h30 - 12 h / 14h30 - 19h30.**

**Samedi : 9h - 12h / 15h - 19h.**

**Dimanche : 10h - 12h / 16h - 18h.**



Nous rappelons également qu'il est interdit de brûler ses déchets verts à l'air libre. Vos déchets verts doivent être déposés en déchetterie.



## Budget de fonctionnement

Permet à la collectivité d'assurer le quotidien

**Les dépenses** de fonctionnement sont constituées par les salaires du personnel municipal, l'entretien et la consommation des bâtiments communaux, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées, les subventions versées aux associations ainsi que les intérêts des emprunts à payer.

**Les recettes** de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population, aux impôts locaux, aux dotations versées par l'Etat, à diverses subventions.

L'écart entre le volume total des recettes de fonctionnement et celui des dépenses de fonctionnement constitue l'autofinancement, c'est-à-dire la capacité de la Ville à financer elle-même ses projets d'investissement sans recourir nécessairement à un emprunt

### Dépenses de fonctionnement

Charges à caractère général	127400
Charges de personnel	70400
Autres charges de gestion courante	95500
Intérêts des emprunts et dettes	1000
<b>TOTAL</b>	<b>294300</b>

### Recettes de fonctionnement

Ventes de produits prestations de service	27150
Contributions directes – Dotation Etat	276844
Versement Tarbes Lourdes Pyrénées	93000
Autres produits de gestion courante	14768
<b>TOTAL</b>	<b>411762</b>

## Budget d'investissement

**Les dépenses** font varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création. Le remboursement du capital des emprunts est aussi inscrit en investissement.

**Les recettes** deux types de recettes coexistent, les recettes dites patrimoniales telles que les recettes perçues en lien avec les permis de construire (Taxe d'aménagement) et les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement retenus (par exemple : des subventions relatives à la rénovation d'un bâtiment communal, à la réfection du réseau d'éclairage public ou à la réfection de la voirie communale)

### Dépenses d'investissement

Remboursements emprunts	11800
Travaux	254000
<b>TOTAL</b>	<b>265800</b>

### Recettes d'investissement

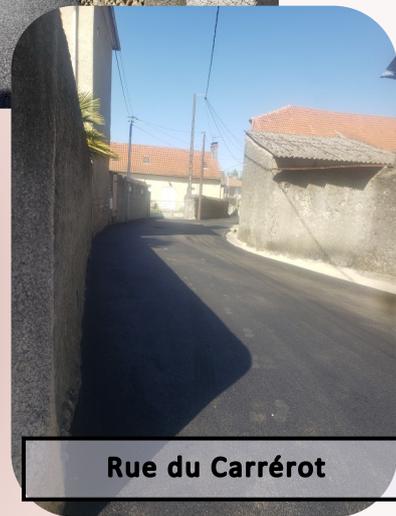
Affectation du résultat	84350
Fonds compensation TVA + taxes	25000
subventions d'investissement	50000
<b>TOTAL</b>	<b>159350</b>



# T Travaux



**Travaux de voirie: 86 000€**



**Isolation Mairie  
4 600€**





**Enfouissement des réseaux téléphoniques et rénovation de l'éclairage public.**

Maître d'œuvre: SDE, Syndicat Départemental d'Énergie des Hautes Pyrénées

Coût total: 608 000€ /Participation de la commune: 261 000€ (couvert par l'emprunt)



**Place de l'église: 3 200€**

Abattage et dessouchage des 3 pins



**École: 11 490€**

Réfection des sols



Cette année le SIVOM a fait l'acquisition d'un vidéo projecteur, 6 ordinateurs portables et de 4 tablettes pour la classe de GS et CP de Momères. Cette opération a été réalisée dans le cadre du 3ème plan "Écoles numériques innovantes et ruralité" (ENIR 3) menée par l'État. Le projet est subventionné à 50 %.

De même, pour l'école de Saint Martin, une subvention du Conseil Départemental dans le cadre des fonds d'aménagement rural (FAR) et s'élevant à 25% des investissements a permis l'achat de matériel. L'investissement a consisté à remplacer l'ordinateur de la Directrice ainsi que l'achat de tables et de chaises pour répondre à une augmentation constante des effectifs.

Afin d'avoir un aperçu des activités, les élèves de CM ont réalisé en classe des petits articles. Merci à eux.

## Participation au concours Défends ton livre

Il fallait produire une vidéo, cette vidéo a reçu un prix (une bibliothèque de 30 livres pour la classe) + une mention spéciale du jury.



## Sortie Payolle

Quand nous sommes arrivés à Payolle le guide est venu et nous a parlé de la nature pendant toute la randonnée. On a vu des vaches et des veaux puis on a vu des plantes particulières, le guide nous a expliqué que le houx qui était en hauteur était piquant pour se protéger des animaux. En bas, le houx est la nourriture de certains animaux.

Maël A. et Baptiste

## La fête de la musique

On a fait la fête de la musique à l'école. Il y avait Joshua, Maélie et Marjane en musiciens. Maélie faisait du piano, Joshua du trombone et Marjane de la clarinette. Maélie a joué Belle et Sébastien, Joshua a joué Despacito et Marjane un morceau de clarinette qu'elle a appris. Ils nous ont présenté leur instrument chacun à leur tour, et ils nous ont dit depuis combien de temps ils travaillaient cet instrument.

Lilou et Louane



## Koh Martin



Le dernier jour d'école, la maîtresse nous a organisé un Koh Martin, qui ressemble à Koh Lanta. La maîtresse était déguisée en Denis Brognard, avec une chemise bleue et un jean. La classe était décorée en forêt tropicale avec des ballons. On était par équipes, une avec des bandeaux jaunes, une avec des bandeaux rouges. La maîtresse ouvrait les rouleaux et on faisait les épreuves dans le champs ou en classe. Il y avait des épreuves comme faire une tour de Kaplas, la course en sac, de l'eau à transvaser avec une éponge etc... Ensuite elle nous a fait une blague et elle nous a fait manger des yeux! (Des bonbons). Il y avait des bonbons pas bons

du tout et si on faisait la grimace on était éliminés. Ensuite nous avons fait l'épreuve finale des poteaux, elle s'est jouée entre Soline et Mathilde, et Soline a gagné. A la fin on a eu du corail, des bonbons et des ballons.

Super journée!



Mathilde et Enora  
Marjane, Angèle, Elia

## Le 100ème jour d'école

On a fait des photos et des dessins où on cachait le nombre 100. On était déguisés. On a fait des jeux solidaires, de la peinture où on a mis des paillettes. On a montré nos collections de 100 objets, certains ont amené des voitures, d'autres des photos, certains des dessins, d'autres des cartes Pokémon...

Olivier



## Les élections des éco-délégués

Pour savoir qui serait éco-délégué on est allés à la mairie pour voter. Pour attendre on était dehors et on jouait à des jeux. Ensuite on allait dans un isoloir pour choisir puis on mettait les bulletins dans l'urne et on disait "a voté". Les grands gagnants ont été Mathis A. en CM2 et Zya en CM1.

Gabriel et Nolan

Zya et Anna

## La sortie golf

Nous sommes allés au golf de Pouzac le 18 mai 2021. Il y avait l'USEP et des bénévoles du golf. Les clubs étaient en plastique et les balles étaient en mousse. Nous avons fait des exercices de précision et nous avons aussi fait de la pétanque-golf, par groupes de trois.

Gabin et Jean



## Les sorties piscine

La piscine s'est passée du 06/09/2021 au 17/09/2021, à la piscine Michel Rauner de Séméac. Nous étions partagés en quatre groupes. Le groupe 1 était pour les moins à l'aise, le groupe 2 passait le Savoir-Nager, le groupe 3 faisait de l'approfondissement et des jeux et le groupe 4 était pour ceux qui savent très très bien nager, ils apprenaient d'autres nages.

Zya et Mila

Alice et Jonah

## Sortie vélo

Nous sommes partis de l'école à pied en poussant le vélo jusqu'à la salle des fêtes. Nous avons fait un échauffement à la salle des fêtes puis nous avons vérifié nos vélos. Il y avait un exercice avec des feux et des panneaux routiers, un autre avec un parcours et un avec des questions sur la route. On devait aussi apprendre à lâcher une main pour faire comme un clignotant, on a appris à rouler sur la route. Nous avons pris un chemin de terre pour aller pique-niquer au bois de la Plantère. Nous sommes partis de Saint Martin, nous sommes passés par Momères pour aller à Horgues et nous sommes revenus à Saint Martin. On a fait quelques pauses et on a pris un rond-point.

Nolhan et Léandre

Valentin et Maël C.



## La sortie athlétisme

L'USEP est venu faire la sortie athlétisme avec nous à l'école. Nous avons fait du vortex, du saut, du lancer de balle et nous avons couru. Nous avons fait du saut en longueur et de la perche.

Pablo et Ethan



Aucune manifestation n'avait pu se mettre en place depuis fort longtemps à cause des restrictions liées à la pandémie. C'est avec une immense joie que le nouveau bureau, les bénévoles et quelques conscrits ont pu proposer et animer 2 événements.

La salle des fêtes, refaite intégralement à neuf, a enfin pu à nouveau revivre.

## LOTO DES ENFANTS

Dans le respect des consignes sanitaires en vigueur, le loto des enfants s'est déroulé le dimanche 17 octobre. Une cinquantaine d'enfants avaient répondu présents à l'évènement, malgré le beau temps.

Les parties se sont enchaînées de 14h30 jusqu'à 18h, et nombreux ont été les gagnants de superbes cadeaux, comme un vol pour 2 personnes à l'aérodrome de Laloubère, des places de cinéma, des entrées pour le trampoline park, mais aussi beaucoup de jeux en tous genres, et pour finir une mini console de jeux.

Petits et grands ont passé un très agréable après midi, avec la possibilité de déguster des crêpes, des bonbons et de prendre des rafraichissements au bar ouvert pour l'occasion.



## MARCHE DE NOËL

Dimanche 5 décembre s'est déroulé le marché de Noël dans la salle des fêtes de Momères. Le comité des fêtes avait tout prévu: exposants d'objets de Noël artisanaux, décoration de la salle... pour donner une ambiance chaleureuse de Noël.

La journée s'est clôturée par la venue du Père Noël venu apporter des petits présents aux enfants.

Les obligations liées au contexte sanitaire (pass sanitaire, port du masque), mais aussi une météo exécrable, n'ont pas permis d'atteindre le nombre de visiteurs escompté, mais une bien belle réussite



Sous réserve que le contexte sanitaire le permette, le comité des fêtes a déjà planifié les grands rendez-vous pour 2022:

Loto gourmand	.....29 janvier 2022
Vide grenier	.....08 mai 2022
Feu de la Saint Jean	.....25 juin 2022
Fêtes du village	.....29,30,31 juillet 1er aout 2022
Méchoui de la Plantère	.....25 septembre 2022

*\*Toutes les dates seront confirmées sur Facebook et sur le site Internet*

## La gymnastique

Les cours collectifs, proposés par l'association de gymnastique, à la salle des fêtes de MOMERES, ont encore été très perturbés cette année par la COVID 19.

Ils ont repris pour la période de mai et juin en plein air...à la plantère, au city, ou au terrain du pont de l'adour avec un nombre réduit de participants lié aux contraintes sanitaires . C'était différent des cours habituels et très insolite mais cela a permis de bouger un peu et de renouer des contacts.

Mi septembre les cours ont pu reprendre normalement à la salle des fêtes à la condition pour les participants d'avoir le passe sanitaire et de respecter les consignes mises en place.

Tout le monde attendait avec impatience cette reprise que ce soit les participants ou les monitrices.





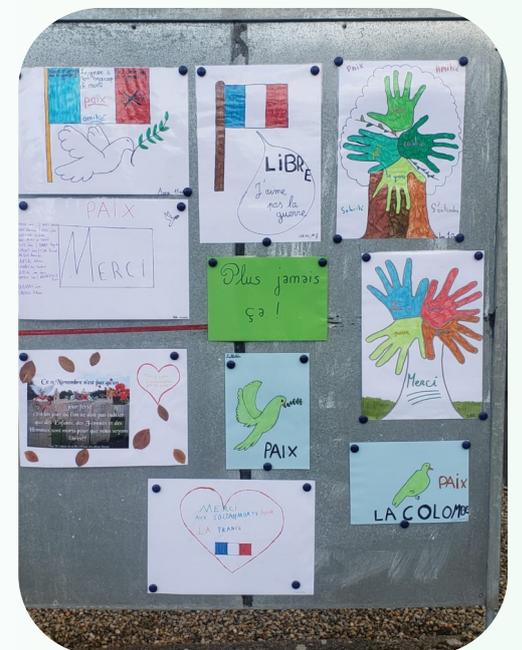
Le Conseil Municipal des Enfants, créée en 2020, n'a malheureusement pas pu travailler sur ses idées de projets (cabane à insectes, marché, jeu grandeur nature dans Momères...). En effet, la crise sanitaire n'a pas permis aux enfants de se voir suffisamment régulièrement.

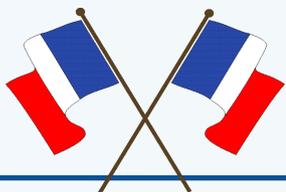
Le Conseil a pu reprendre le chemin de la Mairie et se réunir durant les vacances de la Toussaint.

L'idée a été d'impliquer les jeunes lors de la commémoration du 11 novembre. Les jeunes ont montré un grand enthousiasme à l'idée d'y participer.

Après avoir regardé des petites vidéos pédagogiques sur la 1ère guerre mondiale, son origine, son lourd bilan et sur la signature de l'armistice, les jeunes ont pu échanger avec les adultes sur la guerre, et sur le devoir de mémoire. Monsieur BOR a également pu venir témoigner en tant qu'Ancien Combattant.

Chaque jeune a ainsi pu s'exprimer oralement, mais aussi à l'écrit puisque chacun a créé une affiche sur la thématique de la paix, dans le but d'être exposée le jour de la commémoration (voir ci dessous).





8 mai La pandémie a contraint la commune à commémorer le 8 mai en comité restreint (5 personnes)



11 novembre



Extrait de l'article de la Dépêche, écrit par Marie Françoise:

Ce jeudi 11 novembre 2021 le ciel était gris et le léger vent bien froid, qu'importe, au village de Momères ils étaient bien nombreux à être présents, Monsieur Tapie, maire, l'ensemble des Élus, M. Bor, vice-président et les Anciens combattants, le porte-drapeau M. Paul Dabat et les habitant(e) s. Cette cérémonie du souvenir restera dans les mémoires car le conseil municipal des enfants a été associé, non, le conseil municipal des enfants a assumé l'ensemble de cette commémoration.

Quelque temps avant la date de cet événement, bien chaperonné par M. Monin, conseiller municipal, les enfants ont suivi les réunions qu'il a organisées pendant les vacances d'automne ou ils ont visionné des vidéos sur la présentation de la guerre 1914-1918 et sur le pourquoi du 11 novembre.

Puis ce fut le 11 novembre, journée nationale de la commémoration de la Victoire et de la Paix. Lecture fut faite du message de Mme Darrieussecq, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, par (un paragraphe chacun) M. Bor, **Pablo, Lilou, Mathilde, Lou, Anna**; la dépose de la gerbe au pied du monument aux Morts fut effectuée par deux enfants de Momères; **Loucas, Lilou, Gabriel** ont fait lecture des morts du village pour la France. Un moment de recueillement avec minute de silence fut observé avant que d'une même voix, l'assemblée entonne la Marseillaise.

Monsieur le maire a remercié les participants et les a conviés à un vin d'honneur, qui, pour cause de covid et malgré la température frisquette, a été partagé dans la cour de la mairie.



## C Concert de Noël

Quatre chanteurs lyriques d' « OPERA A LA CARTE » sous la direction du Chef Simon ont régalé les quelques spectateurs présents ce 19 décembre 2021 pour le concert de Noël.

Leurs voix tantôt en solo, tantôt en duo ou en chorale ont fait vibrer les voûtes de l'église St Christophe de Momères avec des extraits des grands airs d'opéra, avant de clôturer le concert par quelques chants traditionnels de Noël.

Merci à eux pour cette prestation dans ce contexte de pandémie!



## R Repas des aînés

Pour cause de COVID, le repas des Aînés a été reporté à une date ultérieure (qui permettra de garantir des conditions sanitaires plus favorables).

## B Bois, fil & Compagnie

Les activités ont pu reprendre en septembre. Si vous voulez rejoindre ce groupe de brodeuses, vous pouvez appeler Pascale au 06 87 11 56 24 ou Marie Odile au 06 84 48 38 94.

## B Bibliothèque

Chers amis Lectrices et Lecteurs,

Nous sommes très heureux de vous annoncer la réouverture de la bibliothèque du village le **vendredi 4 Février 2022 de 17 h à 19 h** sous réserve de l'évolution de la COVID-19.

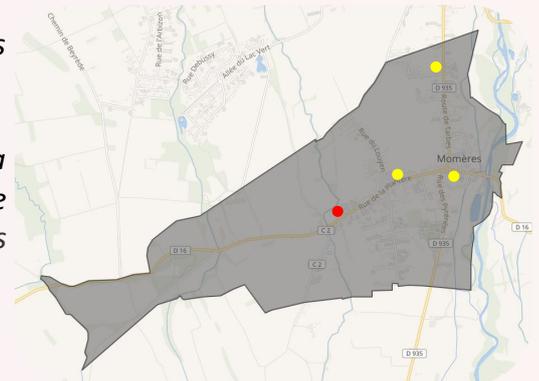


Les modalités de la réouverture vous seront données dans votre boîte aux lettres.

Comme vous avez pu le voir, la Boîte à Livres de La Gespe a été, pour l'instant, enlevée à la suite de dégradation et de problème d'étanchéité; globalement les trois autres Boîtes à Livres sont bien tenues et réapprovisionnées.

Merci encore pour votre fidélité et à très bientôt.

14 Les bénévoles de la Bibliothèque



**Naissances**

BERGERET Lily.....	22 juin 2021
BOURDET Giulia.....	27 août 2021
CARRERE MARTIN Elina.....	28 janvier 2021
DUFFAU Ulysse.....	11 juillet 2021
PERES-LABOURDETTE Marlo.....	03 novembre 2021
RUBIO César.....	22 mars 2021

**Mariages**

PUCCIANTI Christian – SAPIN Anne-Laure.....	24 juillet 2021
---	-----------------

**Décès**

CARRÈRE Francis.....	07 mars 2021
DASSÉ Patrick.....	19 mars 2021
DUBARRY Veuve CROS Juliette.....	01 juin 2021
GONZALEZ Manuel.....	03 septembre 2021
LESCHALLIER DE LISLE Hubert.....	10 octobre 2021
PRAT Veuve MOULIÉ Gilberte.....	27 septembre 2021

**Recensement citoyen**

Chaque jeune Français de 16 ans doit se faire recenser. Son recensement citoyen fait, il reçoit une *attestation de recensement*. Il doit présenter cette attestation lors de certaines démarches (par exemple, pour son inscription au bac avant 18 ans).

Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune à la journée défense et citoyenneté (JDC). Le recensement doit se faire en Mairie à compter du 16ème anniversaire et jusqu'à la fin du 3ème mois qui suit. D'après <https://www.service-public.fr>

**Demandes d'Autorisation d'Urbanisme**

À partir du 1er janvier 2022, nous serons prêts à recevoir vos demandes de permis de construire, permis d'aménager, permis de démolir, déclarations préalable et certificats d'urbanisme en ligne afin de répondre à l'obligation de l'article L112-8 du code des relations entre le public et l'administration.

Notre commune ayant conventionné avec la Communauté d'Agglomération Tarbes Lourdes Pyrénées, vous avez à votre disposition un service en ligne, sécurisé, gratuit et facilement accessible.



Il vous suffit de d'aller sur le lien et de suivre les étapes : <https://sve-catlp.sirap.fr>

Le dépôt en ligne est un nouveau service offert aux usagers mais n'est pas une obligation pour vous. Il vous est toujours possible de faire vos demandes par papiers, avec les mêmes délais légaux de traitement de vos demandes.



# HORGUES - MOMÈRES SAINT-MARTIN

CALENDRIER  
DE COLLECTE  
2022

= TRI SÉLECTIF MARDI SEMAINE PAIRE

= ORDURES MÉNAGÈRES VENDREDI SEMAINE PAIRE



janvier	février	mars	avril	mai	juin
1 S	1 M	1 M	1 V	1 D	1 M
2 D	2 M	2 M	2 S	2 L	2 J
3 L	3 J	3 J	3 D	3 M	3 V
4 M	4 V	4 V	4 L	4 M	4 S
5 M	5 S	5 S	5 M	5 J	5 D
6 J	6 D	6 D	6 M	6 V	6 L
7 V	7 L	7 L	7 J	7 S	6 L
8 S	8 M	8 M	8 V	8 D	7 M
9 D	9 M	9 M	9 S	9 L	8 M
10 L	10 J	10 J	10 D	10 M	9 J
11 M	11 V	11 V	11 L	11 M	10 V
12 M	12 S	12 S	12 M	12 J	11 S
13 J	13 D	13 D	13 M	13 V	12 D
14 V	14 L	14 L	14 J	14 S	13 L
15 S	15 M	15 M	15 V	15 D	14 M
16 D	16 M	16 M	16 S	16 L	15 M
17 L	17 J	17 J	17 D	17 M	16 J
18 M	18 V	18 V	18 L	18 M	17 V
19 M	19 S	19 S	19 M	19 J	18 S
20 J	20 D	20 D	20 M	20 V	19 D
21 V	21 L	21 L	21 J	21 S	20 L
22 S	22 M	22 M	22 V	22 D	21 M
23 D	23 M	23 M	23 S	23 L	22 M
24 L	24 J	24 J	24 D	23 L	23 J
25 M	25 V	25 V	25 L	24 M	24 V
26 M	26 S	26 S	26 M	25 M	25 S
27 J	27 D	27 D	27 M	26 J	26 D
28 V	28 L	28 L	28 J	27 V	27 L
29 S	29 M	29 M	29 V	28 S	28 M
30 D	30 M	30 M	30 S	29 D	29 M
31 L	31 J	31 J		30 L	30 J
				31 M	

ZONE C



CONTACT@SYMAT.FR

SYMAT - WWW.SYMAT.FR

SYMAT

SYNDICAT MIXTE DE COLLECTE DES DÉCHETS



N° Vert 0 800 816 051

115 RUE DE L'ADOUR - 65460 BOURS

juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
1 V	1 L	1 J	1 S	1 M	1 J
2 S	2 M	2 V	2 D	2 M	2 V
3 D	3 M	3 S	3 L	3 J	3 S
4 L	4 J	4 D	4 M	4 V	4 D
5 M	5 V	5 L	5 M	5 M	5 L
6 M	6 S	6 M	6 J	6 D	49
7 J	7 D	7 M	7 V	7 L	6 M
8 V	8 L	8 J	8 S	8 M	7 M
9 S	9 M	9 V	9 D	9 M	8 J
10 D	10 M	10 S	10 L	10 J	9 V
11 L	11 J	11 D	11 M	11 V	10 S
12 M	12 V	12 L	12 M	12 S	11 D
13 M	13 S	13 M	13 J	13 D	12 L
14 J	14 D	14 M	14 V	14 L	13 M
15 V	15 L	15 J	15 S	15 M	14 M
16 S	16 M	16 V	16 D	16 M	15 J
17 D	17 M	17 S	17 L	17 J	16 V
18 L	18 J	18 D	18 M	17 S	17 S
19 M	19 V	19 L	19 M	18 V	18 D
20 M	20 S	20 M	20 J	19 S	19 L
21 J	21 D	21 M	21 V	20 D	20 M
22 V	22 L	22 J	22 S	21 L	21 M
23 S	23 M	23 V	23 D	22 M	22 J
24 D	24 M	24 S	24 L	23 M	23 V
25 L	25 J	25 D	25 M	24 J	24 S
26 M	26 V	26 L	26 M	25 V	25 D
27 M	27 S	27 M	27 J	26 S	26 L
28 J	28 D	28 M	28 V	27 D	27 M
29 V	29 L	29 J	29 S	28 L	28 M
30 S	30 M	30 V	30 D	29 M	29 J
31 D	31 M		31 L	30 M	30 V
					31 S

CONTACT@SYMAT.FR

SYMAT - WWW.SYMAT.FR



SYMAT

SYNDICAT MIXTE DE COLLECTE DES DÉCHETS



N° Vert 0 800 816 051

115 RUE DE L'ADOUR - 65460 BOURS

Ce numéro du P'tit Momèrien a été conçu et réalisé par la commission communication.

Mise en page: Julien Monin.

Ont participé à la rédaction des articles: Eugène Cazenave, Françoise Berenguel, Julien Monin, les bénévoles de la bibliothèque.